

Les fonctionnaires et l'enrôlement

Déclaration de M. Godbout

Québec, 14. — De nombreux fonctionnaires qui s'enrôlent s'inquiètent du sort qui leur sera fait, advenant la fin de la guerre. Interrogé à ce sujet, le premier ministre de la province de Québec, M. Adélard Godbout, a répondu que ceux qui se consacrent à la défense de la patrie et de la civilisation peuvent compter sur la justice et la reconnaissance du pays tout entier.

“Les fonctionnaires qui s'enrôlent, a dit le premier ministre, n'ont rien à craindre: leur situation n'est pas perdue. Leur place reste à leur disposition. Bien plus, le gouvernement s'engage à leur conserver leur pension pourvu qu'ils assurent le paiement régulier de leur contribution au fonds de pension. Ils peuvent le faire de trois façons: verser chaque mois leur quote-part, la faire déduire de leur salaire quand ils reprendront leur travail ou la faire déduire de leur pension lorsqu'ils se prévaudront de leurs droits à leur retraite.

“C'est la volonté du gouvernement que je dirige d'assurer à nos fonctionnaires tous les avantages dont ils jouissent actuellement de ce chef. Que ceux qui s'enrôlent soient sans inquiétude.”